Envoyé en préfecture le 14/03/2019
Reçu en préfecture le 14/03/2019
Affiché le
ID : 083-200031623-20190227-CREAPOSTE-DE

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze février deux mille dix-neuf s'est réuni en session ordinaire au Beausset sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 36
Membres présents : 19
Pouvoirs : 7

Objet : Création de poste et modification du tableau des emplois

Délibération N° 195-2019

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es) 19 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :

Jean Antoine SANTIAGO	*Dominique BLANC*	*Pierre-Olivier CHARRIER*
Roger ANOT	*Claudie PONZO*	*André BREMOND*
Blandine MONIER	*Philippe DROUHOT*	*Suzanne ARNAUD*
Claude SERIEYS	*Patrick BLANC*	*Patricia SAEZ*
Jacques PAUL	*Christian OLLIVIER*	*Robert BENEVENTI*
Michel GROS	*Claude FABRE*	
Monique MATHIEU	*Joseph FABRIS*	

Pouvoirs :

*Monsieur **Mouloud BELAÏDI**, délégué de la commune de Brignoles, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, Président du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, Maire et délégué de la commune de la Roquebrussanne,*

*Monsieur **Robert DELEDDA**, délégué de la commune de La Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Madame Monique MATHIEU, déléguée de la commune du Beausset,*

*Madame **Ariane BOSSEZ**, déléguée de la commune de Néoules, a donné pouvoir à Monsieur Philippe DROUHOT, Maire et délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux,*

*Monsieur **Jean PAPERA**, délégué de la commune du Plan d'Aups Sainte-Baume, a donné pouvoir à Monsieur Claude SERYES, délégué de la commune de Gémenos,*

*Madame **Hélène AUDIFFREN**, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,*

*Madame **Véronique DELFAUX,** déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,*

*Madame **Jacqueline BOUYAC,** déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,*

Envoyé en préfecture le 14/03/2019
Reçu en préfecture le 14/03/2019
Affiché le
ID : 083-200031623-20190227-CREAPOSTE-DE

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Michel DESJARDINS, Madame Monique CHAMLA, Madame Jocelyne LAVALEIX, Madame Sylvie GUIGONNET, Monsieur Laurent MARTIN, Jean-Michel CONSTANS, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT, Monsieur Didier RÉAULT.

Considérant la délibération modifiant le tableau des emplois permanents en date du 29 novembre 2018,

Le Président expose :

Le Parc s'apprête à engager la mise en œuvre de son plan d'actions 2019 avec l'ensemble des partenaires techniques, financiers et socio-professionnels.

Comme indiqué précédemment, le syndicat mixte a proposé de déployer un « dispositif écogarde » propre au Parc naturel régional de la Sainte-Baume et qui comprend un écogarde permanent en charge du dispositif global, qui intervient en coordination des différentes actions d'information et de sensibilisation menées tout au long de l'année.

Aussi, afin d'ouvrir les postes en catégorie B, le Président propose au Comité Syndical la création d'un poste d'écogarde au grade de technicien principal de 2ème classe permanent à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le Syndicat Mixte pourra donc avoir recours à des agents non titulaires, comme le permet l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le tableau des emplois permanents est ainsi modifié :

Postes					Effectif pourvu		
FILIERES	**Cadre d'emploi**	**Grades**	**Ancien effectif**	**Nouvel effectif**	**Titulaire**	**Non titulaire**	**Durée**
Administrative	Attaché	Attaché	9	1	1	8	35h00
	Rédacteur	Rédacteur	0	0			35h00
		Rédacteur Pal de 1ère classe	1	0	1		35h00
	Adjoint administratif	Adjoint administratif	0	1	0		35h00
Technique	Ingénieur	Ingénieur HC	1	0	0	1	35h00
		ingénieur	2	0	0	2	35h00
	Technicien	Technicien Pal de 2ème classe	1	1	1	0	35h00
		Technicien	0	0	0	0	35h00
Sport	Conseiller des APS	Conseiller des APS	0	0	0	0	35h00
TOTAL			**15**	**3**	**3**	**11**	

Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
Nazareth-2219 CS 80 Route de Nans – 83640 PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME
Tel.04 42 72 35 22 / Fax. 04 42 98 00 85 http://www.pnr-saintebaume.fr

Envoyé en préfecture le 14/03/2019
Reçu en préfecture le 14/03/2019
Affiché le
ID : 083-200031623-20190227-CREAPOSTE-DE

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- de créer l'emploi proposé à compter du 1er mars 2019 ;
- d'adopter le tableau des emplois actualisé ainsi proposée à compter du 1er mars 2019 ;
- d'autoriser le Président à engager toutes démarches nécessaires visant à pourvoir le poste.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Michel GROS

Parc naturel régional de la Sainte Baume
syndicat mixte

Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
Nazareth-2219 CS 80 Route de Nans – 83640 PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME
Tel.04 42 72 35 22 / Fax. 04 42 98 00 85 http://www.pnr-saintebaume.fr